

"instans, tu recevras la palme qui t'est due." Ces paroles raniment le jeune homme; mais bientôt ses forces l'abandonnent, il succombe et son âme s'envole vers le Dieu qui lui avait accordé la grâce du martyr.

Mais le vieillard, toujours calme, défie la rage des bourreaux. Il fatigue leur cruauté par sa constance; son âme forte ne laisse échapper aucun signe de douleur; sans cesse il chante les louanges du Seigneur et invite les barbares à ouvrir les yeux à la lumière. Tout à coup, ses traits s'animent; un feu céleste brille dans ses yeux, son âme est inspirée; il parle un langage divin. "Que vois-je, ô Canada, ce n'est pas en vain que tu auras été arrosé de notre sang! Religion du Christ! c'est sur cette terre surtout que tu exerceras ton empire; bientôt ta bannière flottera triomphante dans ces lieux où l'on nous torture; bientôt, avec la foi des premiers siècles, un peuple fervent viendra se ranger autour d'elle et recevoir la parole que feront entendre de fidèles ministres! Mais que vois-je encore! Hordes barbares qui me tourmentez, qu'êtes vous devenues! Quelques années se sont à peine écoulées et vous disparaissez de la terre! Pourquoi cet anéantissement de toute votre race?"

La fureur se ranime alors; on ne peut souffrir ces paroles. Une flèche est décochée, elle perce le cœur du missionnaire et met fin à son affreux martyr.—*L'Abeille du Séminaire de Québec.*

Exercices de Grammaire.

§ 7. Adjectif démonstratif.

Le petit voleur et sa mère.—L'avenir d'un enfant est l'œuvre de ses parents. L'exemple suivant servira de preuve à ce proverbe.

Un jeune enfant qui allait à l'école s'avisa de dérober un livre à son camarade, et s'empressa de le porter à sa mère qui était pour lui d'une faiblesse excessive. Aussi celle-ci, bien loin de le blâmer de cette première faute, loua son adresse. Peu de temps après, ce hardi petit fripon escamota une montre, et, plein de joie, courut la donner à sa mère. Cette malheureuse femme, au lieu de châtier son fils pour ce vol nouveau, le combla de caresses. Mais ces caresses produisirent de bien funestes effets; car, à mesure que l'enfant croissait en âge, cet abominable vice du vol s'enracinait dans son jeune cœur. Bientôt il devint voleur de profession: le vol le conduisit au meurtre, et le meurtre le conduisit à l'échafaud, car ses méfaits multipliés et découverts le firent tomber entre les mains de la justice.

Les juges le condamnèrent à mort. Comme on le menait au supplice, sa faible et coupable mère, versant des larmes amères, s'approcha pour l'embrasser et lui dire le dernier adieu; mais cette consolation lui fut refusée. "Retirez-vous, retirez-vous, s'écria le fils avec l'accès de la douleur et de l'indignation: ce châtimement que je vais subir, c'est votre œuvre; c'est vous qui m'avez perdu; car si, lorsque je volai pour la première fois, au lieu de m'encourager, par ces caresses si coupables de votre part, à marcher dans la voie du crime, vous m'eussiez infligé des punitions capables de m'arracher à ces honteux penchans auxquels j'étais si enclin, je ne serais pas aujourd'hui conduit à ce supplice infâme."

Questionnaire.

I. Mettez l'adjectif démonstratif devant tous les noms de cet exercice qui n'en sont pas accompagnés, et toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGE.—Ce voleur, cette mère, cet avenir, cet enfant, cette œuvre, ces parents, cet exemple, etc.

II. Pourquoi a-t-on mis *cel* au lieu de *ce* dans cet exemple? *ce* au lieu de *cel*, devant *hardi*, devant *vol*?

CORRIGE.—On a mis *cel* au lieu de *ce* devant *exemple*, parce qu'on emploie cette forme devant les noms singuliers masculins qui commencent par une *h* muette ou une voyelle; on a mis *ce* pour *cel* devant *hardi* et devant *vol*, parce que l'on emploie cette forme devant une *h* aspirée et devant une consonne.

III. Relevez les passages où les substantifs sont accompagnés d'un adjectif qui n'est pas démonstratif, et vous mettrez le substantif et l'adjectif au pluriel.

CORRIGE.—L'exemple suivant, les exemples suivants; — un jeune enfant, de jeunes enfants; — une faiblesse excessive, des faiblesses excessives; — hardi petit fripon, hardis petits fripons, etc.

IV. Relevez les passages où les noms sont complétés par un

autre nom; vous ferez connaître le nom complété et le nom complément.

CORRIGE.—L'avenir d'un enfant: *avenir*, nom complété; *enfant*, complément; — l'œuvre de ses parents: *œuvre*, nom complété; *parents*, complément, etc.

V. Relevez les passages où les adjectifs qui ne sont pas déterminatifs sont accompagnés d'un complément exprimé par un nom.

CORRIGE.—Plein de joie: *joie*, complément de *plein*, etc.

VI.—Analysez grammaticalement la dernière phrase de cet exercice.

CORRIGE.—*Retirez-vous*, verbe pronominal; — *s'écria*, verbe pronominal; — *le*, article simple masculin singulier, détermine *fils*; — *fils*, nom commun masculin singulier; — *avec*, préposition; — *l'*, article élidé masculin singulier, détermine *accusé*; — *accusé*, nom commun masculin singulier; — *de*, préposition, etc.

AVIS OFFICIELS.

ERECTION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, l'administrateur du gouvernement, ériger en municipalités scolaires séparées les townships de Warwick, Bulstrode et Horton, dans le comté d'Arthabaska, avec les limites qu'ils ont comme townships.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ECOLE.

Comté de Laval.—Bord de l'eau, St. Martin: MM. Richard Lavoie et Ferdinand Therrien, en remplacement de MM. Olivier Rapin et George Lorrain, sortis de charge.

Comté de Portneuf.—St. Catherine de Fossambault: MM. John Griffin, Raphaël Côté, Louis Beaupré, Wm. McKenna et Patrick Brennan, et Michael Henchy, secrétaire-trésorier.

Comté de Québec.—St. Colomban de Sillery: MM. James Rockett et Louis Doiron, en remplacement de deux autres commissaires sortis de charge.

Comté de Soulanges.—St. Polycarpe: MM. Jean Baptiste Jules Prévost, Joseph Deveau et Jean Bte. Lalonde, en remplacement de MM. Augustin Lalonde, Charles Lalonde et Joseph Leroux, sortis de charge.

Comté des Deux Montagnes.—St. Canut: MM. Isidore Vezeau, William Doyle, Eustache Desautels, Michel Grace et Michel Campeau.

Comté de l'Assomption.—Lachenaie: M. Ephrem Gariépy, en remplacement de M. Sévère Sarasin, sorti de charge.

Comté de la Beauce.—St. François: MM. Antoine Poulin et Joseph Pepin dit Lachance, en remplacement de deux autres commissaires, sortis de charge.

Comté de Châteauguay.—St. Jean Chrysostôme: MM. Narcisse Demers et Paul Viau, en remplacement de deux autres commissaires sortis de charge.

Comté de la Beauce.—St. Elzéar: MM. Alexandre Pageot, Thomas Dion, Augustin Routier, Louis Turmel et François Champagne.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Madame Henriette Paré, Demoiselles Rose de Lima Sicotte, Marie Hébert, Philomène Gravelle, Philomène Chagnon, Marguerite Messier, Héroïse Brisette, Judith Guibord, Philomène Guibord, Dame Messier née Philomène Bazinet, Dame Poulin née Julie Christin, Demoiselles Elmire Prévost, Marguerite Philomène Michelon, Julie Lamoureux, Augustine Turgeon, Lucie St. Germain, Claire Fleury, Mathilde Campeau, Marcelle Thibodeau: Dame Guy née Julie St. Jacques: Demoiselle Ann Kelly, Ann McCaul, Mary Callaghan, Honora Walsh, Félicité Barrette, Clotilde Pélodeau, Eather Laplante, Genevieve Dupuis, Cécile Dupuis, Honorine Pepin, Virginie Fontaine, Alexandrine Fontaine, Céline Fontaine, Philomène Fontaine, Edwidge Bienvu, Céline Brault, Sarah Sangerrin, Josephite Bienvu, Marie Leblanc, Marie Pigeon, Elise Richer, Philomène Richer, Angélique Périard, Louise Poirier, Marie Cyr, Thérèse Rapideux, Marcelle Pelletier, Julie Marchessault, Olive Carrière, Eléonore Thérèse, Olympe Franche, Marcelle Carrière, Dorimène Latour, Adeline Langelier, Exérine Rolland, Malvina Rolland, Hermeline Clermont, Christine Archambault, Philomène Desjardins, Vitaline Deschamps, Valérie Tétu, Louise Tétu, Philomène Paquet, Eléonore Berthiaume, Ezilda Berthiaume, Adeline Langelier, Philomène Santel, Marthe Charbonneau, Julie Lachapelle, Céline Lachapelle, Philomène Bisillon, Céline Keagle, Julie Keagle, Angèle Gréux, Eliza Champeau, Caroline Girouard, Caroline Survever, Rosalie Messier, Aglaé Lamoureux, Philomène Joubert, Adeline Leblanc, Elmire Godard, Henriette Santel, Hermine Pion, Thérèse Filteau, Julienne Filteau, Sophie Lafond, Philomène Pion, Odile Vézina, Joséphine Doryal, Eliza Parent, Euphémie St. Pierre, Marie St. Pierre, Marie Poiré, Adeline Boyer, Euphémie Leblais, Adeline Christin, Clive Amiot, Marcelle Leroux, Flavie Perras, Florentine Duchesneau, Céline Dupont, Philomène Pellant, Louise Bonan, Céline Plante, Philomène Drolot, Philomène Godère, Angèle Larivière,